

Did@cTIC

Formation en enseignement supérieur et technologie de l'éducation
Ausbildung in Hochschuldidaktik und Technologie in der Lehre



Informations et inscription - Informationen und Anmeldung : www.unifr.ch/didactic



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG / DIDACTIQUE UNIVERSITAIRE

I. LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES ENSEIGNANT-E-S DE L'UNIVERSITE DE FRIBOURG

A l'Université de Fribourg, le Centre de Didactique Universitaire a reçu la mission de contribuer à la qualité de l'enseignement en proposant des formations, des activités d'accompagnement et de l'information aux professeures, professeurs, collaborateurs et collaboratrices qui le souhaitent. Le Centre de Didactique Universitaire est également une unité académique qui réalise des recherches et des publications.

Dans cette brochure, nos offres de formation sont présentées. L'ensemble des autres activités sont détaillées sur notre site web : <http://www.unifr.ch/didactic/>. En vous abonnant au fil RSS de notre blog (<http://blog.unifr.ch/didactic/feed/>) et/ou à notre mailing list (<https://lists.unifr.ch/sympa/subscribe/postdidac>), vous pourrez recevoir des informations fréquemment mises à jour.

Le dispositif Did@cTIC propose une offre de formation riche et adaptée à différents besoins :

- **une journée intitulée « Débuter dans l'enseignement »** destinée aux personnes qui commencent une activité d'enseignement à l'Université de Fribourg ;
- **des modules de base** qui proposent une introduction sur trois thématiques centrales : enseignement et apprentissage, évaluation des apprentissages et de son enseignement, développement professionnel et gestion du travail académique ;
- **des modules à option** adaptés chaque année – et offerts notamment en collaboration avec les Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et l'EPFL –, qui permettent de réaliser des objectifs précis et concrets de perfectionnement : utiliser des méthodes d'enseignement interactives, évaluer des compétences complexes, gérer les conflits, etc. ;
- **un module intitulé « Travail sur sa pratique »** qui fournit l'occasion d'analyser en profondeur sa pratique d'enseignement et qui stimule l'échange avec les pairs.

Notre programme de formation est organisé partiellement à distance, afin qu'il soit aussi accessible à des personnes travaillant à plein temps. Les méthodes adoptées sont innovantes pour offrir aux enseignant-e-s de l'enseignement supérieur l'occasion d'expérimenter et de critiquer de nouvelles modalités d'enseignement. Nous faisons appel à des expert-e-s venant de Suisse et de l'étranger. La formation de base est assurée parallèlement en français et en allemand et la palette des modules à option est étoffée chaque année.

Cette brochure présente plus en détails le dispositif Did@cTIC ainsi que les offres pour l'année académique 2011-2012. Si nos formations vous intéressent ou si avez des questions par rapport aux parcours possibles, n'hésitez pas à nous contacter, notre équipe sera très heureuse de vous rencontrer.

Prof. Bernadette Charlier
Didactique Universitaire

II. LE DISPOSITIF DE FORMATION DID@CTIC

Pourquoi ?

Pour développer les compétences professionnelles d'un-e enseignant-e de l'enseignement supérieur :

- concevoir et planifier des activités d'apprentissage
- utiliser des méthodes d'enseignement et d'apprentissage variées
- accompagner des étudiant-e-s ou des groupes d'étudiant-e-s dans leur apprentissage
- adapter ses méthodes d'enseignement et d'évaluation aux différences interindividuelles (genre, contexte culturel, ...) entre étudiant-e-s
- évaluer les apprentissages des étudiant-e-s
- évaluer son propre enseignement
- contribuer efficacement aux tâches académiques
- analyser son environnement professionnel et développer des stratégies appropriées
- engager une réflexion, tant sur son activité d'enseignement que sur son développement professionnel

Pour qui ?

Enseignant-e-s ou futur-e-s enseignant-e-s du degré supérieur (Université ou HES/HEP) titulaires d'un master ou d'un titre jugé équivalent

Comment ?

Le dispositif de formation Did@cTIC articule des activités en présence (journées de formation) et des activités à distance (travaux de validation). Celles-ci sont proposées dans chaque module de manière à garantir un suivi permettant à chaque participant-e de mener à bien son projet professionnel. Cette articulation présence-distance se fait avec le support d'une plateforme d'enseignement à distance (Moodle) et un tutorat individuel et de groupe adapté, dans la mesure du possible, aux besoins et aux disponibilités de chacun-e.

Où ?

Université de Fribourg, bâtiment Pérolles II (Bd de Pérolles 90)

Combien ?

Pour le corps enseignant des Universités de Fribourg et Neuchâtel, la formation est gratuite. Elle également ouverte aux personnes externes. Dès lors, un forfait est facturé pour les filières complètes : CHF 9'800.- pour le diplôme (DAS) et CHF 4'900.- pour le certificat (CAS). Dans le parcours « à la carte », chaque module de base coûte CHF 750.- et chaque module à option coûte CHF 250.- par journée de formation en présence.

Pour les personnes externes à l'UniFR et à l'UniNE, les frais d'inscription sont perçus **avant le début du module**. Une facture est envoyée par le Centre de Didactique Universitaire.

Les participant-e-s qui défendent leur travail de fin d'étude (certificat ou diplôme) paient une **taxe d'inscription de CHF 150.-** (cette disposition s'applique aux personnes qui commencent leur formation à partir du mois de septembre 2011). Une facture est envoyée par le Centre de Didactique Universitaire **avant la soutenance**.

Les trois parcours de formation possibles

	DIPLOME (DAS)	CERTIFICAT (CAS)	PARCOURS « à la carte »
Modules de base	9 ECTS	9 ECTS	3 ECTS par module
Modules à option	8 ECTS	-	1 ou 2 ECTS par module
Module « Travail sur sa pratique »	2 ECTS	2 ECTS	2 ECTS
Accompagnement individuel	2 ECTS	2 ECTS	-
Travail de fin d'étude	9 ECTS	2 ECTS	-
TOTAL	30 ECTS	15 ECTS	-

Modules de base et modules à option

L'offre de formation est structurée en trois axes : A. Enseignement et apprentissage ; B. Evaluation des apprentissages et des dispositifs ; C. Développement professionnel et gestion du travail académique. Chaque axe comprend un module de base et différents modules à option permettant d'approfondir un aspect du domaine. De plus, dans chaque axe, certains modules à option sont orientés vers les aspects pédagogiques et d'autres vers les aspects technologiques.

Module « Travail sur sa pratique »

Ce module comprend deux activités complémentaires :

- la participation aux communautés de pratique
- l'analyse de situations d'enseignement concrètes (interview ou autoscopie)

Accompagnement individuel

Il est destiné à aider le ou la participant-e dans l'explicitation et le développement de son projet professionnel, mais aussi à le ou la guider dans le choix du parcours de formation et dans la sélection des modules à option. Plusieurs personnes de références sont disponibles tout au long de la formation.

Dans le cadre du certificat et du diplôme, 2 ECTS sont attribués aux participant-e-s pour l'implication personnelle dont ils/elles font preuve à l'égard de leur formation continue ainsi que pour le temps et l'énergie qu'ils/elles investissent dans leurs apprentissages.

En outre, pour obtenir les 2 ECTS prévus, chaque participant-e est tenu-e d'assister à au moins une présentation de travail de fin d'étude durant son parcours de formation. Cette disposition permet à chacun-e non seulement de mieux se préparer pour sa propre présentation, mais encore d'approfondir une thématique qui l'intéresse ou de découvrir de nouvelles pratiques.

Travail de fin d'étude

Le travail de diplôme (9 ECTS) consiste en la rédaction et la défense orale d'un rapport décrivant et analysant la mise en œuvre du projet professionnel du ou de la participant-e. Il peut prendre différentes formes : conception et expérimentation d'un dispositif de formation, recherche-évaluation, portfolio d'enseignement ou autre.

Le travail de certificat (2 ECTS) consiste en la rédaction et la défense orale d'un portfolio d'enseignement.

III. LES OFFRES POUR L'ANNEE 2011-2012

Vous trouverez ci-dessous une brève description de la journée « Débuter dans l'enseignement – Start in die Lehre » ainsi que des trois modules de base et du module « Travail sur sa pratique ». Un calendrier récapitule également les dates des divers modules. Des informations plus détaillées, ainsi que l'offre complète des modules à option, sont disponibles sur notre site web : <http://www.unifr.ch/didactic/fr/formation/description-des-modules>.

Journée « Débuter dans l'enseignement – Start in die Lehre »

Ce module d'une journée est destiné aux personnes qui débutent une activité d'enseignement à l'Université de Fribourg. Il propose une introduction générale aux principales questions qui peuvent surgir à ce moment-clé de la carrière académique.

La journée est organisée en 3 axes :

- l'enseignement : Comment planifier mon premier enseignement ? Quels sont les outils que je peux utiliser ? A quoi faut-il être attentif-ve en premier lieu ?
- mon rôle d'enseignant-e : Comment poser les bases d'une bonne relation avec les étudiant-e-s ? Quelle est ma représentation de mon environnement de travail ? Quel soutien puis-je rechercher et apporter au sein de l'équipe des collègues ?
- les ressources proposées par l'UniFR pour mener à bien mes tâches d'enseignement : Quel type de soutien puis-je recevoir de la part de l'institution ? Quelles sont les personnes de contact ? Quels documents puis-je consulter pour réunir des informations ? Trois aspects liés à l'enseignement seront présentés : l'évaluation de l'enseignement ; l'intégration des nouvelles technologies dans l'enseignement ; les bibliothèques et les ressources documentaires.

Ce module est donné de manière bilingue (français-allemand), avec des moments de travail en sous-groupe dans chaque langue séparément si le nombre d'inscriptions est suffisant. Tous les participants et toutes les participant-e-s doivent donc comprendre à la fois le français et l'allemand, afin que chacun-e puisse s'exprimer dans sa langue maternelle.

Compétences visées

- découvrir et appliquer des outils pour planifier son premier enseignement
- initier une stratégie pour définir et négocier son rôle d'enseignant-e vis-à-vis des étudiant-e-s et des collègues
- initier une stratégie pour rassembler et utiliser les ressources disponibles pour mener à bien ses tâches d'enseignement

Module A. Enseignement et apprentissage (3 ECTS)

Ce module propose d'abord une réflexion sur la conception de l'apprentissage de chaque participant-e. Mieux comprendre ce qui compte dans sa propre histoire d'apprenant-e permet ensuite, comme enseignant-e, de se situer et de relativiser son approche par rapport à celle de ses étudiant-e-s. Il s'agit également de pouvoir tirer parti des théories de l'apprentissage pour concevoir des scénarios pédagogiques adaptés aux étudiant-e-s. Un carnet de bord permet de garder une trace de ses premières réflexions et de découvrir les richesses de cet outil.

Par ailleurs, ce module prépare les participant-e-s à la conception d'un scénario pédagogique : décrire et diversifier les objectifs d'apprentissages, choisir des méthodes d'enseignement et concevoir des activités d'apprentissage adaptées à ces objectifs, susciter et soutenir la motivation des étudiant-e-s, ... Des outils simples à utiliser ainsi qu'une démarche en deux temps, à la fois individuelle et collaborative, permettent de construire pas à pas un premier scénario pédagogique pour l'un de ses enseignements.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : exposés, réflexion individuelle, travail en petits groupes, etc. L'approche est centrée sur les pratiques et expériences des participant-e-s, illustrative et participative.

Compétences visées

- mener une réflexion conjointe sur l'apprentissage et l'enseignement
- appliquer des modèles et grilles d'analyses relatives aux objectifs poursuivis et aux méthodes mises en œuvre dans l'enseignement ainsi qu'à la motivation des étudiant-e-s
- concevoir un scénario pédagogique complet

Module B. Evaluation des apprentissages et des dispositifs (3 ECTS)

D'une part, ce module fournit les fondements qui permettront à l'enseignant-e de mieux concevoir et mettre en œuvre l'évaluation des apprentissages de ses étudiant-e-s. On s'interrogera non seulement sur les objets de l'évaluation (Qu'évalue-t-on ? Quel est le lien de l'évaluation avec les objectifs poursuivis ?), mais aussi sur les fonctions de l'évaluation. Par ailleurs, quelques critiques adressées à l'évaluation seront évoquées, notamment ses biais et dérives possibles. Enfin, les étapes de construction d'un examen seront passées en revue, de même que la question des critères et des échelles d'évaluation.

D'autre part, ce module s'intéresse à la question de l'évaluation de l'enseignement. Des grilles d'analyse et des outils permettant d'analyser et d'évaluer les dispositifs de formation, dont son propre enseignement, sont proposés.

Les méthodes pédagogiques utilisées sont variées : exposés, réflexion individuelle, travail en petits groupes, etc. L'approche est centrée sur les pratiques et expériences des participant-e-s, illustrative et participative.

Compétences visées

- concevoir et critiquer une activité d'évaluation des apprentissages des étudiant-e-s
- mener une réflexion sur l'évaluation de son propre enseignement

Module C. Développement professionnel et gestion du travail académique (3 ECTS)

Durant les dernières années, la profession d'enseignant-e du degré supérieur a connu de nombreux changements : transformation des modalités d'interaction avec les étudiant-e-s et avec les collègues, usage des technologies, mise en œuvre d'une évaluation de son propre enseignement, développement et animation d'équipes de recherche, gestion de projets, mise en œuvre de projets d'innovation pédagogique, etc.

Dans un tel contexte, un-e enseignant-e est appelé-e à agir à la fois sur le plan institutionnel et sur le plan individuel. C'est pourquoi ce module conjugue des aspects d'analyse institutionnelle et d'analyse de son parcours professionnel.

Compétences visées

- développer une démarche d'analyse du fonctionnement d'une entité académique sous les angles systémique et stratégique
- mener une réflexion sur les rôles des différents acteurs dans un contexte institutionnel d'enseignement supérieur
- dégager des pistes d'amélioration dans le cadre de situations-problèmes
- identifier les jalons de son parcours professionnel
- initier une réflexion sur son développement professionnel
- connaître les outils permettant de valoriser ses compétences (par exemple le portfolio d'enseignement)

Module « Travail sur sa pratique » (2 ECTS)

Ce module comprend deux activités complémentaires :

- la participation aux communautés de pratique (CoPs)
- l'analyse de situations d'enseignement concrètes (intervision ou autoscopie)

Les CoPs sont des groupes d'échange et d'analyse des pratiques professionnelles destinés aux enseignant-e-s du degré supérieur. Les groupes se réunissent 4 fois pendant l'année académique pour des séances de 2h30 environ. Les thématiques abordées sont déterminées

lors de la première réunion sur la base des situations-problèmes apportées par les participant-e-s. Les échanges sont complétés par la rédaction d'un carnet de bord collaboratif.

L'analyse de situations est réalisée lors d'une activité à choix : intervision (constitution de binômes et observation mutuelle d'une séquence d'enseignement avec feedback) ou autoscopie (analyse individuelle d'une séquence d'enseignement filmée).

Si un-e participant-e-s possède déjà une expérience d'enseignement de plusieurs années dans le degré tertiaire, il lui est possible de la faire reconnaître par une procédure de valorisation des acquis de l'expérience (VAE). La réalisation d'un portfolio d'enseignement remplace alors sa participation aux CoPs et à l'intervision/autoscopie dans le cadre du diplôme ou du certificat.

Compétences visées

- réfléchir sur sa propre pratique d'enseignement
- développer une discussion commune, à partir de ses expériences et de celles d'autres apprenant-e-s
- analyser un aspect spécifique et significatif de sa pratique d'enseignement

Calendrier pour 2011-2012

« Débuter dans l'enseignement »	Module de base A	Module de base B	Module de base C	Module « Travail sur sa pratique »
SA 2011 : MA 06.09.11	ME 07.09.11	JE 08.09.11 (après-midi)	VE 28.10.11	VE 16.09.11 (matin)
SP 2012 : LU 23.01.12	JE 08.09.11 (matin)	VE 09.09.11	ME 14.12.11 (après-midi)	Autres dates fixées en fonction des agendas des participant-e-s
	VE 09.12.11 (9h00-10h30)	VE 09.12.11 (11h00-12h30)		

Ces modules sont également organisés en allemand. Les informations (descriptifs et dates) se trouvent sur notre site web : <http://www.unifr.ch/didactic/de/formation/description-des-modules>.

IV. INFORMATIONS PRATIQUES

Centre de Didactique Universitaire

Bureaux E324-E328
Bd de Pérolles 90
1700 Fribourg
Courriel : didactic@unifr.ch
Site web : www.unifr.ch/didactic

Une équipe pour répondre à vos questions

Prof. Bernadette Charlier, bernadette.charlier@unifr.ch, 026/300.75.50
Marie Lambert, marie.lambert@unifr.ch, 026/300.75.51

Inscription

Délais :

- inscription au certificat ou au diplôme : jusqu'au lundi 22 août 2011
- inscription aux modules « à la carte » : au plus tard 14 jours avant le début du module concerné

Le Centre de Didactique Universitaire se réserve le droit d'annuler un module **14 jours à l'avance** si les inscriptions sont insuffisantes (minimum de 5 personnes requis).

Procédure : <http://www.unifr.ch/didactic/fr/formation/inscription-et-desinscription>

N. B. Avant toute inscription, **les personnes de l'Université de Neuchâtel** sont priées de prendre contact avec **M. Jean-François Perret** (jean-francois.perret@unine.ch), conseiller auprès du vice-rectorat qualité, afin de s'assurer que leur institution prendra en charge le financement de leur formation.

Désinscription

Les désinscriptions doivent se faire par courriel au plus tard **14 jours** avant le début du module concerné. Pour toute désinscription intervenant après ce délai, un **forfait de CHF 150.-** est facturé (sauf cas de force majeure).

Les personnes ayant payé des frais d'inscription sont intégralement remboursées, pour autant que leur désinscription intervienne jusqu'à **14 jours** avant le début du module. Passé ce délai, le **forfait de CHF 150.-** est déduit du montant remboursé.